



MAISON RELAIS WALDBELLEG
Gérée par « D'Fiissercher » A.s.b.l.
1, A Kilker
L-7680 Waldbillig
Tél : +352 87 88 46 501/ +352 87 88 46 502
E-Mail: maisonrelais.waldbillig@ecole.lu

Année scolaire
2025-2026

Fiche plage(s) souhaité (es) - Précoce

Informations importantes

1. La fiche plage (s) souhaité (es) est à renvoyer pour le 21.03.2025 jusqu'à 18 :30 au plus tard.

Elle est à remettre soit par courriel à l'adresse « maisonrelais.waldbillig@ecole.lu », soit personnellement à la Maison Relais.

2. Congés collectifs pour la rentrée scolaire 2025/2026 sont les suivants :

- 22.12.2025 - 02.01.2026 inclus
- 10.08.2026 - 14.08.2026 inclus

3. La Maison Relais « Beim Rénert » & la crèche « Bei de Fiissercher » seront **exceptionnellement fermées le 07.09.2026.**

4. La Maison Relais « Beim Rénert » & la crèche « Bei de Fiissercher » seront **fermées pendant les jours fériés.**

Merci de votre compréhension.

Par la présente, je soussigné (e), Monsieur/ Madame (Parents/ tuteurs) _____

souhaite inscrire mon enfant :

Nom (s) de l'enfant _____

Prénom (s) de l'enfant _____

Numéro de matricule

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Inscription à partir du _____

Mon enfant fréquente le précoce _____ uniquement le matin ou _____ **le matin et le midi le précoce**

La mère/tuteur légal travaille : _____ % Le père/tuteur légal travaille : _____ %

comme suit pour l'année scolaire 2025-2026 :

	Plages horaires fixes (plan de travail régulier)										
	11 :30-12 :00	12 :00-13 :00	13 :00-14 :00	14 :00-15 :00	15 :00-15 :30	15 :30-16 :00	16 :00-16 :30	16 :30-17 :00	17 :00-18 :00	18 :00-18 :30	Remarque :
<u>Méinden</u> <i>Lundi</i>		REPAS	REPAS	École	École	Transport BUS	Goûter				
<u>Dënschden</u> <i>Mardi</i>		REPAS	REPAS		Activité	Activité	Goûter				
<u>Mëttwoch</u> <i>Mercredi</i>		REPAS	REPAS	École	École	Transport BUS	Goûter				
<u>Donneschden</u> <i>Jeudi</i>		REPAS	REPAS		Activité	Activité	Goûter				
<u>Freiden</u> <i>Vendredi</i>		REPAS	REPAS	École	École	Transport BUS	Goûter				
Attention : il n'y a plus d'accueil pour les enfants de 6 :45-8 :00 à la crèche ! (L'accueil est assuré par l'établissement scolaire). P= Mon enfant fréquente la précoce X = Mon enfant doit venir à la crèche ■ uniquement pour le transport de bus (cette case n'existe pas pendant les vacances scolaires) *Activité: pendant cette plage, il ne sera pas possible de venir récupérer votre enfant afin de ne pas déranger l'activité.											

Plages horaires mobiles (uniquement pour le(s) parent(s)/tuteur(s) qui ont un plan de travail irrégulier).

À remettre avant le 25 du mois précédent !

Signature des parents/tuteurs

Waldbillig, le / 20

Attention : cette fiche n'est pas encore le contrat définitif !

Le dossier avec le contrat définitif vous sera remis après vérification des disponibilités